

ENERGIE
ZUKUNFT
SCHWEIZ

Prime climat pour les pompes à chaleur

Remplacez votre chauffage à combustible
fossile et bénéficiez d'une aide intéressante

Prime
climat
CHF 360.-
par kW
dans toute la
Suisse

Se chauffer aux énergies renouvelables, ça rapporte!

Les systèmes de chauffage aux énergies renouvelables utilisent des sources d'énergie locales (comme le bois ou la chaleur ambiante ou géothermique) et protègent le climat. Energie Zukunft Schweiz contribue à rendre le chauffage aux énergies renouvelables financièrement plus attractif dans toute la Suisse grâce à un important programme de soutien. Le financement provient de la Fondation KliK.

Vous pouvez demander une subvention pour le remplacement d'un système de chauffage à combustible fossile (mazout ou gaz naturel) par une pompe à chaleur (air/air, air/eau, eau/eau, saumure/eau). Le dépôt de la demande est simple et ne prend que quelques minutes. Nous vérifions votre éligibilité au financement en quelques jours.

Un taux de financement généreux

La prime climat est calculée sur la base de la consommation antérieure d'énergie fossile par an. Elle s'élève à **CHF 1.80 par litre de mazout ou par m³ de gaz naturel économisé**. Avec un dimensionnement correct¹⁾, cela correspond à environ **CHF 360.-/kW** du nouveau chauffage.

¹⁾ Avec 2000 heures à pleine charge p.a.

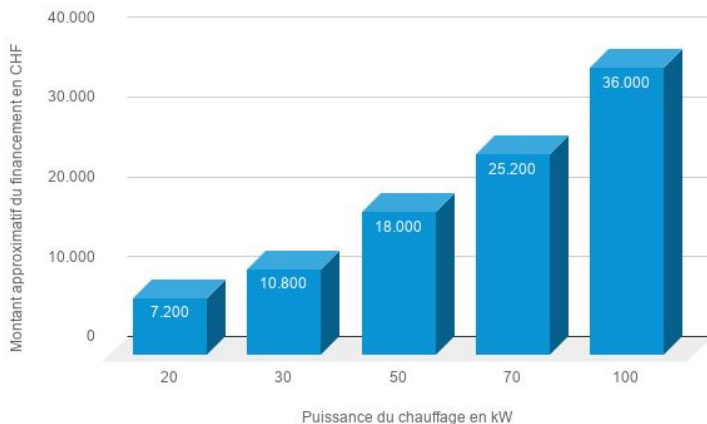
sans limite
supérieure
CHF 360.-
par kW

Principales conditions d'éligibilité²⁾

- Remplacement d'un chauffage au mazout ou au gaz par un chauffage au bois ou une pompe à chaleur
- La commande n'a pas encore été passée
- Les économies de CO₂ sont cédées à Energie Zukunft Schweiz AG

²⁾ L'éligibilité est vérifiée après le dépôt de la demande. Sous réserve de modifications. Conditions de financement actuelles et détaillées, voir www.primeclimat.ch.

Des subventions généreuses:



Votre subvention en trois étapes

Vous souhaitez remplacer un ou plusieurs chauffages à combustible fossile par une pompe à chaleur et profiter du financement de notre programme?

Procédez **comme suit**:

1. Inscription

Avant toute commande, réservez en ligne la subvention à laquelle vous avez éventuellement droit pour le remplacement de votre chauffage sur:

www.primeclimat.ch



2. Vérification

Nous vérifions l'éligibilité de votre projet, calculons la subvention et la réservons à votre intention. Le projet peut alors être mis en œuvre.



3. Confirmation et versement de la subvention

Confirmez-nous l'installation de la pompe à chaleur. Vous pouvez déposer les documents nécessaires en ligne.

Vous recevrez la première moitié de la subvention après la mise en service et la seconde moitié au bout d'une année de fonctionnement.



Les 3 avantages décisifs de la prime climat



Le programme de soutien pour les chauffages aux énergies renouvelables bénéficie des nombreuses années d'expérience d'Energie Zukunft Schweiz:

- **Subventions les plus élevées en Suisse pour les grands systèmes de chauffage aux énergies renouvelables (toutes technologies confondues):** la prime climat n'est soumise à aucune limite supérieure et offre donc des possibilités totalement nouvelles pour les grandes installations.
- **Procédure simple, conditions identiques dans toute la Suisse:** L'inscription se fait en quelques minutes, nous vous aidons à participer au programme.
- **Les bâtiments administratifs et de bureaux ainsi que la production de chaleur industrielle sont également éligibles:** le chauffage non résidentiel est explicitement inclus.

Nos spécialistes se feront un plaisir de vous aider à remplacer votre chauffage. Nous vous conseillons également sur les projets d'efficacité électrique.



Votre interlocutrice

Simone Koch
Responsable de projet

T +41 (0)61 545 02 13
primeclimat@ezs.ch

www.primeclimat.ch

Energie Zukunft Schweiz AG

Viaduktstrasse 8
CH-4051 Basel

Konradstrasse 32
CH-8005 Zürich

Avenue d'Ouchy 4
CH-1006 Lausanne

Energie Zukunft Schweiz (Ezs) est une force motrice sur la voie d'un monde d'énergies entièrement renouvelables. Nous aidons les entreprises et les particuliers, les fournisseurs d'énergie, les fonds immobiliers et les autorités à mettre en œuvre leurs projets de transition énergétique de manière pratique et économique.

**ENERGIE
ZUKUNFT
SCHWEIZ**

Avec le soutien de la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK.

Ce programme de soutien est promu par:



La Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK soutient les technologies et les innovations respectueuses du climat au moyen de subventions et d'expertise. www.klik.ch

